

Reprise progressive des écoles par niveau

Saint-Lô. Les élèves de Grande section, de CP et CM2 retrouveront les classes les premiers, mardi 12 mai, dans les écoles de Saint-Lô.

Pourquoi ? Comment ?

Comment la reprise des écoliers saint-lois va-t-elle s'articuler ?

La municipalité a déterminé les modalités de reprise des écoliers saint-lois, en concertation avec les directeurs d'écoles publiques. Cette rentrée inédite, après près de deux mois de confinement, sera progressive et par niveau.

Dès le mardi 12 mai, les maternelles de grandes sections, les élèves de CP, CM2, Ulis et des Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (Itep) retrouveront le chemin des classes. Les enfants du personnel mobilisé dans la gestion de la crise également. Les enseignants, quant à eux, effectueront une prérentrée la veille.

Les autres niveaux reprendront quand ?

À partir du lundi 25 mai, les enfants de CE1, CE2 et CM1 pourront reprendre leur cartable. Les tout-petits de moyennes et petites sections devront, en revanche, patienter lundi 1^{er} juin pour revoir leurs camarades. « **Dans le cas où le nombre d'enfants attendus serait supérieur aux capacités matérielles et d'encadrement des écoles, l'accueil sera, au cas par cas, organisé en alternance deux jours par semaine** », précise toutefois la Ville dans un communiqué. Si des effectifs trop fournis empêchaient des enfants de retrouver l'école, un service de garde sera mis en place.

Combien d'enfants sont attendus ?

À la suite du sondage auprès des familles, la municipalité précise que « **63 % des parents envisagent de renvoyer leurs enfants à l'école à compter du 12 mai** ». Pour rappel, Saint-Lô compte un peu plus d'un millier d'écoliers, répartis dans sept écoles publiques.

« **Une réunion d'information en présence de représentants des parents d'élèves membres des conseils d'école est programmée ce jeudi 7 mai 2020 en visioconférence pour présenter les modalités détaillées de reprise ainsi que le protocole sanitaire** », précise la mairie.

Dans quelles conditions va se dérouler le retour des enfants ?

« **Les écoles saint-loises sont suffisamment dimensionnées pour accueillir ces élèves selon les contraintes d'effectif maximal par classe.** » Le nombre d'élèves par classe sera limité à quinze élèves pour respecter les règles de distanciation. « **L'objectif est de permettre l'accueil, dans de strictes conditions sanitaires.** »

Cyrille CALMETS.



La rentrée des classes se fera de façon progressive et par niveau dans les écoles publiques de Saint-Lô. Archives